

A2 FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 2 RUE JUBIN,
69100 VILLEURBANNE
814 010 104 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 17 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -1 768 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-1 768 euros
Report à nouveau antérieur :	289 612 euros
Solde	287 844 euros
Au compte « report à nouveau »	287 844 euros
S'élevant ainsi à 287 844 euros	

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

Amine FOURTI

✓ Certifié par  yousign

Bilan - Actif

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Actif	Valeurs au 30/09/2025			Valeurs au 30/09/2024
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial	253 000		253 000	253 000
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	225 681	148 538	77 142	82 964
Autres immobilisations corporelles	448 820	208 725	240 095	203 635
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances	2 000		2 000	6 167
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 194		7 194	6 966
TOTAL (I)	936 695	357 263	579 432	552 731
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	52 310		52 310	31 240
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	52 852		52 852	56 609
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	85 037		85 037	168 003
Charges constatées d'avance	3 891		3 891	4 670
TOTAL (II)	194 090		194 090	260 522
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 130 785	357 263	773 521	813 253

Bilan - Passif

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Passif	Valeurs nettes au 30/09/2025	Valeurs nettes au 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 4000)	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	400	400
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	289 612	277 896
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 768	11 717
SITUATION NETTE	292 244	294 012
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	292 244	294 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	194 328	197 564
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	157 264	149 308
Dettes fiscales et sociales	129 685	172 369
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	481 277	519 241
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	773 521	813 253

Amine FOURTI

✓ Certifié par yousign

A2 FOOD				
Compte de Résultat				
Du 01/10/2024 au 30/09/2025				
	Du 01/10/2024 au 30/09/2025	Du 01/10/2023 au 30/09/2024	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
Production vendue	2 776 087	2 295 895	480 192	21
Montant net du chiffre d'affaires	2 776 087	2 295 895	480 192	21
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges		20 137	-20 137	-100
Autres produits	25	214	-189	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 776 112	2 316 246	459 866	20
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.	1 487 845	1 125 709	362 135	32
Variation de stock de matières premières	-21 070	-7 285	-13 785	189
Autres achats et charges externes (1)	646 343	637 754	8 589	1
Impôts, taxes et versements assimilés	14 704	11 556	3 148	27
Salaires	482 583	378 900	103 682	27
Cotisations sociales	73 594	50 879	22 715	45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 553	57 288	14 265	25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 527	803	725	90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 757 078	2 255 604	501 474	22
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 034	60 642	-41 608	-69
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Amine FOURTIER

✓ Certifié par  yousign

	Du 01/10/2024 au 30/09/2025	Du 01/10/2023 au 30/09/2024	Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers : De participation D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dép., prov. et transfert Différences positives de change Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières : Dot. aux amort., dep. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de V.M.P.	7 284	5 020	2 265	45
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	7 284	5 020	2 265	45
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-7 284	-5 020	-2 265	45
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	11 750	55 622	-43 873	-79
Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)	5 238	16 667 15 201	-16 667 -9 964	-100 -66
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-5 238	1 465	-6 703	-457
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	8 280	45 371	-37 091	-82
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 776 112	2 332 913	443 200	19
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 777 880	2 321 196	456 684	20
BENEFICE OU PERTE	-1 768	11 717	-13 485	-115

Amine FOURTI

✓ Certifié par youSign

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 773 521 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de -1 768 Euros.

L'exercice clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Amine FOURTI

✓ Certifié par  yovosign

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après

- déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.



Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 52 310 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Amine FOURTI

✓ Certifié par  yousign

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires